

## € Tarification

Le service est accessible uniquement avec un titre magnétique 1h30.

Vendu à bord des véhicules mais aussi dans les points de vente habituels du réseau :

- Espaces Transport
- Distributeurs automatiques aux stations de tramway.



La gratuité est accordée pour l'accompagnateur si mention sur la carte d'invalidité.



## Les communes de Saint-Etienne Métropole

Aboën	Pavezin
Andrézieux-Bouthéon	Rive-de-Gier
Caloire	Roche-la-Molière
Cellieu	Rozier-Côtes d'Aurec
Chagnon	Saint-Bonnet-les-Oules
Chamboeuf	Saint-Chamond
Châteauneuf	Saint-Christo-en-Jarez
Dargoire	Sainte-Croix-en-Jarez
Doizieux	Saint-Etienne
Farnay	Saint-Galmier
Firminy	Saint-Genest-Lerpt
Fontanès	Saint-Héand
Fraisses	Saint-Jean-Bonnefonds
Génilac	Saint-Joseph
La Fouillouse	Saint-Martin-la-Plaine
La Gimond	Saint-Maurice-en-Gourgois
La Grand-Croix	Saint-Nizier-de-Fornas
La Ricamarie	Saint-Paul-en-Cornillon
La Talaudière	Saint-Paul-en-Jarez
La Terrasse-sur-Dorlay	Saint-Priest-en-Jarez
La Tour-en-Jarez	Saint-Romain-en-Jarez
La Valla-en-Gier	Sorbiers
Le Chambon-Feugerolles	Tartaras
L'Etrat	Unieux
L'Horme	Valfleury
Lorette	Villars
Marcenod	



# Handi' stas

## Guide du transport adapté aux personnes à mobilité réduite

Handi' Stas s'adresse aux **personnes à mobilité réduite** titulaires d'une carte d'invalidité 80%.

Des **véhicules adaptés** assurent les déplacements sur le **périmètre de Saint-Etienne Métropole** (en dehors des trajets scolaires, professionnels et sanitaires).

## Comment s'inscrire

- Téléchargez le dossier et les conditions d'accès au service sur notre site internet **www.reseau-stas.fr**  
Vous pouvez aussi en demander l'envoi lors de votre appel au **04 77 02 32 66**.
- Envoyez votre dossier à l'adresse indiquée sur celui-ci.
- Votre demande sera étudiée en commission.
- **L'accès est accordé pour une durée de 3 ans renouvelable.**

## Réservation & Fonctionnement

- Réservez votre trajet au **04 77 02 32 66** de **8h à 19h du lundi au samedi** (hors jours fériés).  
Réservation possible de un mois à l'avance jusqu'au plus tard 17h la veille du trajet.  
**Attention :** pour les trajets de 19h à 23h, réservation obligatoire 3 jours ouvrés à l'avance.
- ou par internet sur **www.reseau-stas.fr** rubrique Handi' Stas.



### Les trajets sont réalisés :

- du lundi au mercredi de 7h à 19h,
- du jeudi au samedi de 7h à 23h,
- dimanches et jours fériés de 10h à 18h.

*Vous devez aussi préciser lors de votre réservation la présence d'un accompagnateur.*

*En cas d'imprévu ou de changement d'horaire, vous pouvez appeler jusqu'à une heure avant votre trajet, sous réserve des disponibilités du service.*

- Présentez-vous au lieu de prise en charge convenu **10 minutes avant l'horaire prévu**. L'horaire de passage du véhicule pourra être décalé de plus ou moins 5 minutes par rapport à l'horaire convenu.
- Le trajet doit être d'une distance **minimum de 500 mètres**.  
Le temps entre l'aller et le retour doit être **supérieur à 2h**.

### Remarque

Handi' Stas peut regrouper plusieurs personnes en fonction des trajets dans un même véhicule.

### Annulation :

L'annulation doit rester exceptionnelle et être faite la veille du transport avant 16h00.

En cas d'annulation tardive (déplacement inutile du véhicule), une pénalité de 15 € sera appliquée.



**Plus d'infos : Handi' Stas**  
**04 77 02 32 66**

